



Qui doi je aller voir pour voir ma fille?

Par **ttprelle**, le **06/04/2010** à **05:44**

Bonjour,

Je vous contacte desesperement ne sachant plus quoi faire ; cela fait depuis novembre officiellement que mon ex et moi sommes separees pour vengeance de le quitter etant persuadees que s etait dans l intention de le tromper me dit clairement de partir de l appartement ayant un respect enorme pour lui vais aux commisariat et fait une declaration d abandon de domicile conjugale impossible pour moi de prendre ac moi ma fille vu que je m apretais a dormir dehors !! J agit donc dans l interet de ma fille en declarant je cite " confie la petite le temps pour moi de trouver un lieu pr l accueillir " Mon ex compagnon dans une rage prend un avocat sous les frais de ses parents et demande la garde residencielle acordee vu ke je nai etait presente a laudience ayant etait prevenu trop tarde de celle ci le pere de ma fille agee de 3ans et demi declare ke sa fait 2mois que je ne demande aucune nouvelle d elle alors qu on me racroche au nez on refuse de m ouvrir la porte il lenvoi meme ma fille en vacances de noel chez ses parents a angers il accepte soudainement que je la voye le dimanche chez lui tout se passe bien malgres l incompression de ma fille a mn depart a chaque fin de journees des moments terribles a supportes et puis tout d un coup son pere me refuse du jour au lendemai de la voir cela fait 5 semaines que je ne lai pas vue. Que doi je faire? Qui doi je aller voir? je suis perdu je l appelle tout les dimanches en vain j ai tellement peur qu elles ne me reconnaissent pas un jour que je ne puissent pas la recuperer par ce que c est mon but aidez moi svp merci d avance